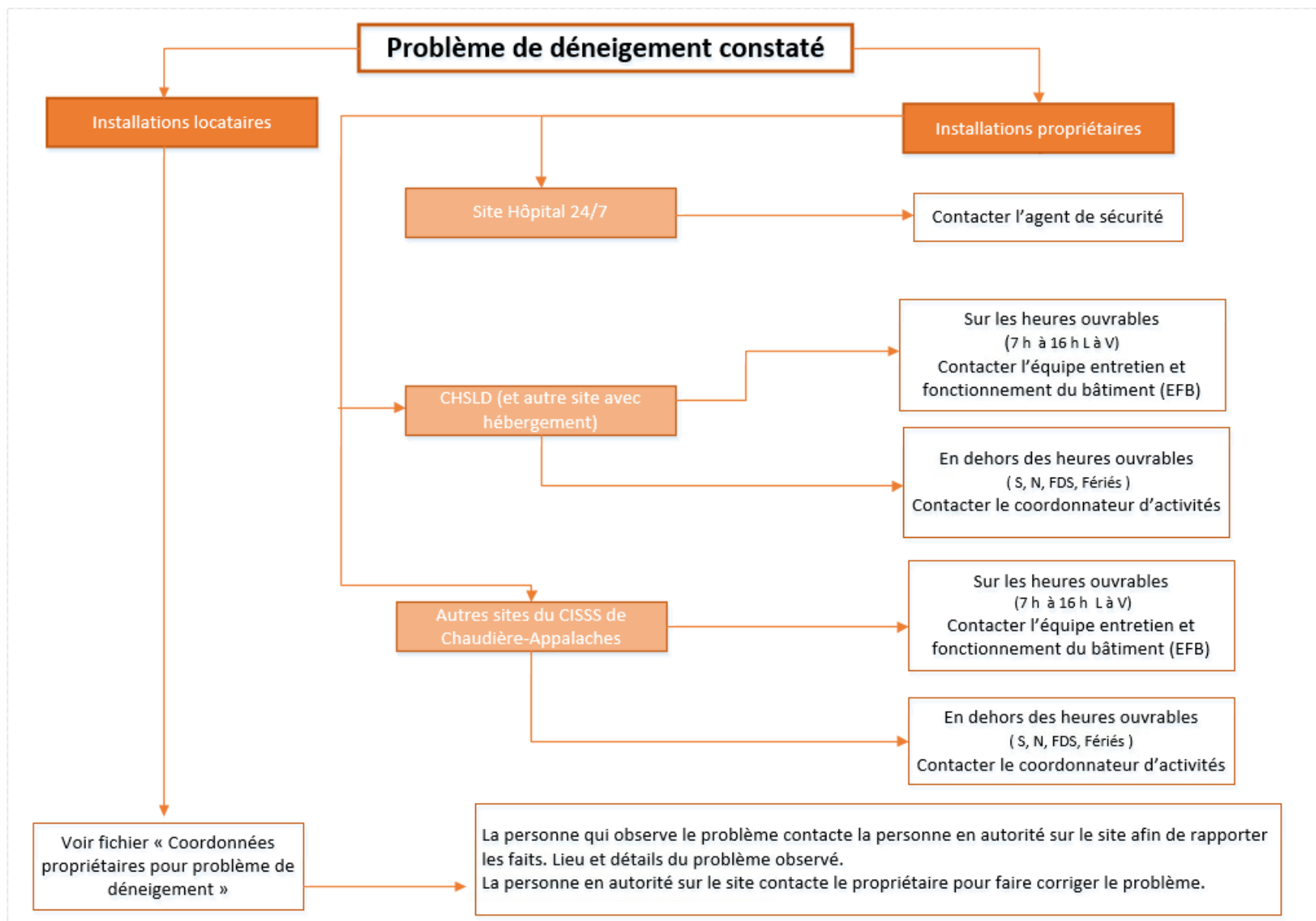


Procédure lors de problème de déneigement dans nos installations



Procédure lors de problème de déneigement dans nos installations

Installations propriétaire	Quoi faire
Site Hôpital 24 / 7	<p>La personne qui observe le problème contacte les agents de sécurité afin de rapporter les faits. Endroit et détails du problème observé.</p> <p>L'agent de sécurité contacte le déneigeur pour faire corriger le problème.</p> <p>L'agent fait un rapport d'intervention</p>
CHSLD (et autre site avec hébergement)	<p><u>Sur les heures ouvrables (7 h à 16 h L à V)</u> La personne qui observe le problème contacte l'équipe de l'entretien et fonctionnement du bâtiment (EFB) afin de rapporter les faits. Lieu et détails du problème observé.</p> <p>Le personnel de l'EFB contacte le déneigeur pour faire corriger le problème.</p> <p><u>En dehors des heures ouvrables (S, N, FDS, fériés)</u>. La personne qui observe le problème contacte le coordonnateur d'activités. Afin de rapporter les faits. Lieu et détails du problème observé.</p> <p>Le coordonnateur d'activités contacte le déneigeur pour faire corriger le problème.</p> <p>Le coordonnateur d'activités inscrit l'intervention dans son rapport.</p>
Autres sites du CISSS.	<p><u>Sur les heures ouvrables (7 h à 16 h L à V)</u> La personne qui observe le problème contacte l'équipe de l'entretien et fonctionnement du bâtiment (EFB) afin de rapporter les faits. Lieu et détails du problème observé.</p> <p>Le personnel de l'EFB contacte le déneigeur pour faire corriger le problème.</p> <p><u>En dehors des heures ouvrables (S, N, FDS, férié)</u>. La personne qui observe le problème contacte le coordonnateur d'activités. Afin de rapporter les faits. Lieu et détails du problème observé.</p> <p>Le coordonnateur d'activités contacte le déneigeur pour faire corriger le problème.</p> <p>Le coordonnateur d'activités inscrit l'intervention dans son rapport</p>
Installations locataires	Quoi faire
Voir fichier« Coordonnées propriétaires pour problèmes de déneigement »	<p>La personne qui observe le problème contacte <u>la personne en autorité sur le site</u> afin de rapporter les faits. Endroit et détails du problème observé.</p> <p>La personne en autorité sur le site contacte le propriétaire pour faire corriger le problème.</p> <p>La personne en autorité sur le site informe son gestionnaire.</p>

****INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ÉQUIPES SÉCURITÉ, COORDONNATEURS ET EFB****

Pour tous les sites ou situations. Si les problèmes de déneigements se multiplient ou qu'ils se répètent et que le déneigeur ne corrige pas la situation, qu'il ne s'améliore pas ou ne collabore pas, les équipes de la sécurité, de l'EFB et les coordonnateurs d'activités doivent contacter M. Jean Gagnon au 418 380-2064, poste 6020 ou par cellulaire au 418 882-8138. L'équipe de la gestion des stationnements fera alors des démarches supplémentaires auprès de l'entrepreneur afin de corriger cette fâcheuse situation.